

REUNION D'INFORMATION

INFOS CLUBS

Votre club vous propose le

Jeudi 30 octobre à 19 h

Découverte d'une entreprise locale, adhérente :



Lieu : 10, rue des fontaines à Villey-sur Tille

Les vérifications réglementaires :

Pour vos visites périodiques obligatoires liées aux installations électriques et aux engins de levage, pensez à l'action collective avec l'APAVE.

Une économie allant de 30 à 50 % est possible !

Tél : **Nathalie VIARD**
au 03 80 78 74 63.

Jeudi 9 octobre 2014

COMPTE-RENDU

Une trentaine de chefs d'entreprise et d'élus se sont retrouvés, à la salle de l'orangerie à Is sur Tille, où s'est déroulée une réunion d'information organisée en partenariat avec la COVATI. Son thème : « **LE SEUIL DE BOURGOGNE** ».

Les intervenants :

- Pour la COVATI : Luc BAUDRY (Président), Jean-François BRIGAND (Vice-président, délégué aux affaires économiques), Nicolas GOLMARD (chef de projet du SPL) et Etienne GORIUS (responsable des Services Techniques).
- Pour l'agence de communication TEMPS REEL : Fabrice ROY

Raymond CORDIER a accueilli les participants et a procédé aux remerciements, avant de céder la parole à Jean-François BRIGAND qui a introduit la rencontre. Il a précisé que la COVATI et ses nouveaux élus souhaitent réactiver les réseaux de prescripteurs de la zone, tels que celui des chefs d'entreprises.

Le déroulement de la rencontre :

- Introduction par Jean-François Brigand
- Présentation du projet et son historique par Nicolas GOLMARD
- Introduction de la partie communication par Etienne GORIUS
- La communication passée et présente autour de la zone par Fabrice ROY
- Echange sur les perspectives pour l'avenir
- Conclusion par Luc BAUDRY.

Projet et historique du Seuil de Bourgogne

La zone d'activités économiques du Seuil de Bourgogne se situe sur la commune de Til Chatel, qui, dès 1994 inscrit une zone à vocation économique à son POS.

Son origine remonte à 2002, année de création de la COVATI (Communauté de communes des vallées de la Tille et de l'Ignon) et de réalisation du livre blanc et de l'étude d'opportunité et de faisabilité.



Dès 2003, les élus délibèrent pour l'engagement d'une première tranche, en partenariat



avec la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) et la SNCF (raccordement de la zone aux voies ferrées). Dès 2003, la société SYSTEM U se dit intéressée par la zone et envisage d'y installer sa plateforme logistique.

2004 : est l'année de la conception de la zone et des procédures administratives. Des réunions et des expositions publiques sont organisées.

2005 : La ZAC est officiellement créée et la société SEB, qui vient de retirer son activité logistique de Selongey se dit également intéressée. Néanmoins, ce projet, comme vous le savez probablement ne se concrétisera pas.

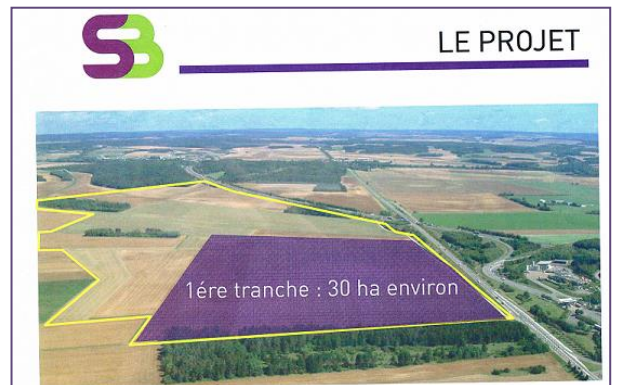
2006 : Le PLU de la commune est révisé et les dossiers réglementaires se poursuivent. Un accord de partenariat est en pour-parler avec la société PROLOGIS (propriétaire, opérateur et développeur de plates-formes logistiques en France).

2007 : année de la DUP (procédure administrative qui permet de réaliser une opération d'aménagement) et du Dossier Loi sur l'Eau (Dispositif juridique destiné à garantir une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques)

2008 : Travaux de raccordement aux réseaux EU, AEP et gaz, qui se trouvaient, alors, à la sortie de la commune.

Les premières acquisitions foncières ont lieu en 2009, se poursuivent en 2010, année du DCE (dossier de consultation des entreprises) et prennent fin pour la première tranche en 2011.

2012 : Lancement de la communication qui est confiée à l'agence de communication TEMPS REEL.



LE PROJET	
Données chiffrées	
Env. 90 hectares – 4 tranches	Tranche 1 : 30 hectares
Espace services : 33 000 m ²	33 000 m ²
Espace PME-PMI: 649 600 m ²	177 000 m ² divisibles
Espace public : 236 000 m ²	dont tènement 130 000 m ²
Terrassements : 190 000m ³	
Voirie : 2000 ml	
Bassins rétention : 15 300 m ³	9 400 m ³
Bassins infiltration : 23 500 m ³	13 400 m ³

La communication autour du Seuil de Bourgogne

Le diagnostic :

- 10 ans d'occasions manquées, faute de timing
- La concurrence est forte (Chalon, Gevrey, Pagny, Fauverney...)
- La crise n'encourage pas l'investissement des entreprises
- L'opinion n'y croit plus → *rassurer en donnant le cap fixé et réactiver les réseaux*
- L'étude de faisabilité de 2003, prédestine la zone à une activité logistique → *changer l'image d'une zone logistique et repositionnement vers une zone multithématique*
- La dénomination « Parc d'activités économiques du Seuil de Bourgogne » n'est pas appropriée → *devient « Seuil de Bourgogne », conférant ainsi une véritable identité à la zone*
- Un logo est nécessaire → *donne une signature*

De plus, aujourd'hui un territoire ne construit plus son développement sur l'hypothétique arrivée de LA grande entreprise → *nécessité de réinventer des solutions à l'échelle du territoire !*

La stratégie :

Un positionnement géographique

Un parc « triple dimension »

- Au seuil de la Bourgogne
 - Connue du monde entier pour ses vins, connue des investisseurs pour son excellence industrielle
- Le 1^{er} pôle d'opportunités
 - au Nord de Dijon
 - Sur un axe dynamique avec des spécificités
- Directement raccordé à l'autoroute
 - aux principaux centres économiques nationaux et européens

Un positionnement produit

Un parc « nouvelle génération »

- Un parc de « sortie de crise »
 - L'un des tout premiers parcs à voir le jour malgré la crise
- Un nouvel espace de vie et d'activité
 - Entre ville et campagne, une nouvelle vision des zones d'activités économiques
 - Une composante à part entière du territoire et de la vie locale
 - Des aménagements qualitatifs qui respectent les équilibres sociaux, économiques et environnementaux

Secrétariat du Club :

Valérie

Tel : 03.80.85.50.60

Fax : 03.80.75.72.72

Mail :

[vcuche@clubentreprendre2](mailto:vcuche@clubentreprendre21.fr)

1.fr

Un positionnement territoire

Un parc au cœur d'un « territoire anti-crise »

- Un territoire « rurbain »
 - En phase avec les aspirations des salariés et leurs familles
- Un territoire en plein boom
 - Stabilité de l'emploi, croissance démographique, développement des services
- Un territoire gagnant
 - là où des entreprises de renommées nationale et internationale ont réussi : Seb, Cordier, CEA Valduc, Sipa, System Group...

Des plaquettes sont à votre disposition au secrétariat du Club !

REUNION DU 09/10/2014
CLUB ENTREPRENDRE & COVATI

COMMUNICATION
& ÉLÉMENTS DE LANGAGE



Les outils de communication :

Une charte graphique,
un logo, une signalétique



Des annonces-presse



Et un site Internet www.seuildebourgogne.fr



Allez visiter le site
Internet
du Seuil de
Bourgogne !

A l'issue de cette présentation, Luc BAUDRY a conclu et a invité les participants à poursuivre les échanges autour d'un verre de l'amitié offert par la COVATI.